

## Le mot du Maire

Boussinoises, Boussinois, Chers Amis

Avec mes 14 collègues du Conseil Municipal, je remercie très sincèrement les électrices et électeurs de Boussens qui se sont déplacés le dimanche 15 mars dernier, à l'occasion des élections municipales.

Cette élection s'est déroulée dans un contexte particulièrement « lourd » avec le risque d'une contamination par le coronavirus. Toutes les précautions avaient été prises dans le bureau de vote, aucun cas ne s'est révélé par la suite.

Certes, la participation a été bien plus faible que d'habitude, à peine supérieure à la moitié des inscrits. Ce qui me semble le plus important, puisqu'il n'y avait qu'une liste, c'est le nombre de listes entières (90%), car bien évidemment, il y a eu des bulletins blancs ou nuls..... Ces très nombreuses listes entières sont une forte reconnaissance d'un travail sérieux, d'une gestion, d'une administration et d'une écoute de qualité.

**Je suis avec mes anciens et mes nouveaux collègues, très fier de ce résultat.**

Je vais, continuer dans le même esprit, avec les mêmes convictions, pour répondre aux besoins de toutes et de tous, avec **une équipe** renouvelée représentant la diversité de Boussens: les secteurs d'activité, les nouveaux habitants, la vie associative, les jeunes et les retraités.

**Une équipe composée de femmes et d'hommes qui se retrouvent largement autour des valeurs humanistes de justice, d'équité et de solidarité : « on est conseiller municipal parce qu'on a envie de servir sa commune et ses concitoyens et non par légitimité ».**

Ce premier bulletin du mandat est très allégé car avec le coronavirus, la vie communale s'est arrêtée durant 3 mois. C'est donc une information réduite que nous vous proposons. Les associations, les écoles... ne sont pas au rendez-vous. Nous les retrouverons dans le bulletin du 2<sup>o</sup> semestre 2020.

A propos du Covid, du confinement, du déconfinement, je renouvelle mes remerciements à tous : Boussinois, associations, personnels communaux et conseillers municipaux, anciens et nouveaux. Chacun, à sa place a été exemplaire et respectueux des consignes. Des masques, pour tous, ont été distribués à 2 reprises : une première fois, financés par la Commune et la Communauté des Communes, une deuxième fois, financés par le Département et la Région.

Depuis quelques semaines, nous sommes engagés dans le déconfinement, les déclarations s'enchaînent : celles du Président de la République, celles du Premier Ministre .... Relayées par médias... nous laissant croire que tout est possible !! Pendant le même temps, à la mairie, nous recevons les messages du Préfet avec « force » précisions sur ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. Nous recevons aussi les protocoles d'application du déconfinement pour les écoles, les installations municipales, les activités et les sports en tout genre, les commerces. Nous sommes en « première ligne » pour gérer une situation complexe... Et puis nous avons dû anticiper à propos des mois de juillet et août, les mois de festivités... ce n'était pas évident car nul ne savait comment allait évoluer la situation ? Alors, nous avons pris la décision d'annuler toutes les festivités et de ne pas ouvrir la piscine. Décision sage, diront les uns, précipitées diront les autres ! Mais aujourd'hui le virus circule toujours, un rebond est même annoncé..... Devant autant de risques, d'incertitudes, de comportements inconscients et même déplorables observés tous les jours, notre décision de ne prendre aucun risque sanitaire, aucun risque financier était certainement la meilleure.

L'après Covid est déjà annoncé difficile : crise économique, crise financière, crise sociale..... Nous avons pris un engagement lors de notre campagne : **les Boussinois seront au centre de notre engagement pour le « vivre ensemble », pour la solidarité, pour l'éducation, pour protéger notre qualité de vie, notre environnement, pour préserver l'avenir de Boussens..... et construire un avenir heureux.... Je pense que c'est un beau projet.**

Avec mes collègues, je vous souhaite un bel été, de bonnes vacances et j'adresse mes félicitations à tous les lauréats aux examens.

Christian SANS, votre Maire.



## Le conseil municipal

Le conseil municipal représente la population et gère la commune. Ses attributions sont très larges depuis la loi de 1884 qui le charge de régler, par ses délibérations, les « affaires de la commune ». Le conseil municipal donne son avis toutes les fois que celui-ci est requis par les textes ou par le représentant de l'État et bien sûr aussi sur tous les sujets d'intérêt local. Il vote le budget après avoir approuvé le compte administratif (budget exécuté), il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour participer aux décisions de la « Comcom »... Les problèmes sont de plus en plus complexes, l'action municipale que nous mènerons fera preuve de transparence, d'esprit collectif, de démocratie et d'ouverture.



GERARD Sylvie



RAMEAU Roger



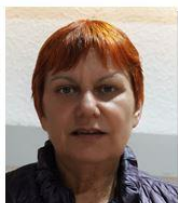
AIMONE-CAT  
Françoise



LIVOTI Antoine



AMOUROUX J-Paul



DALLA-ZANNA  
Rosanna



GRANGE Martine



ROQUEBERT Joël



CELLIER Jérôme



DESHONS Frédéric



EVIN Franck



COURTOUX Cécile

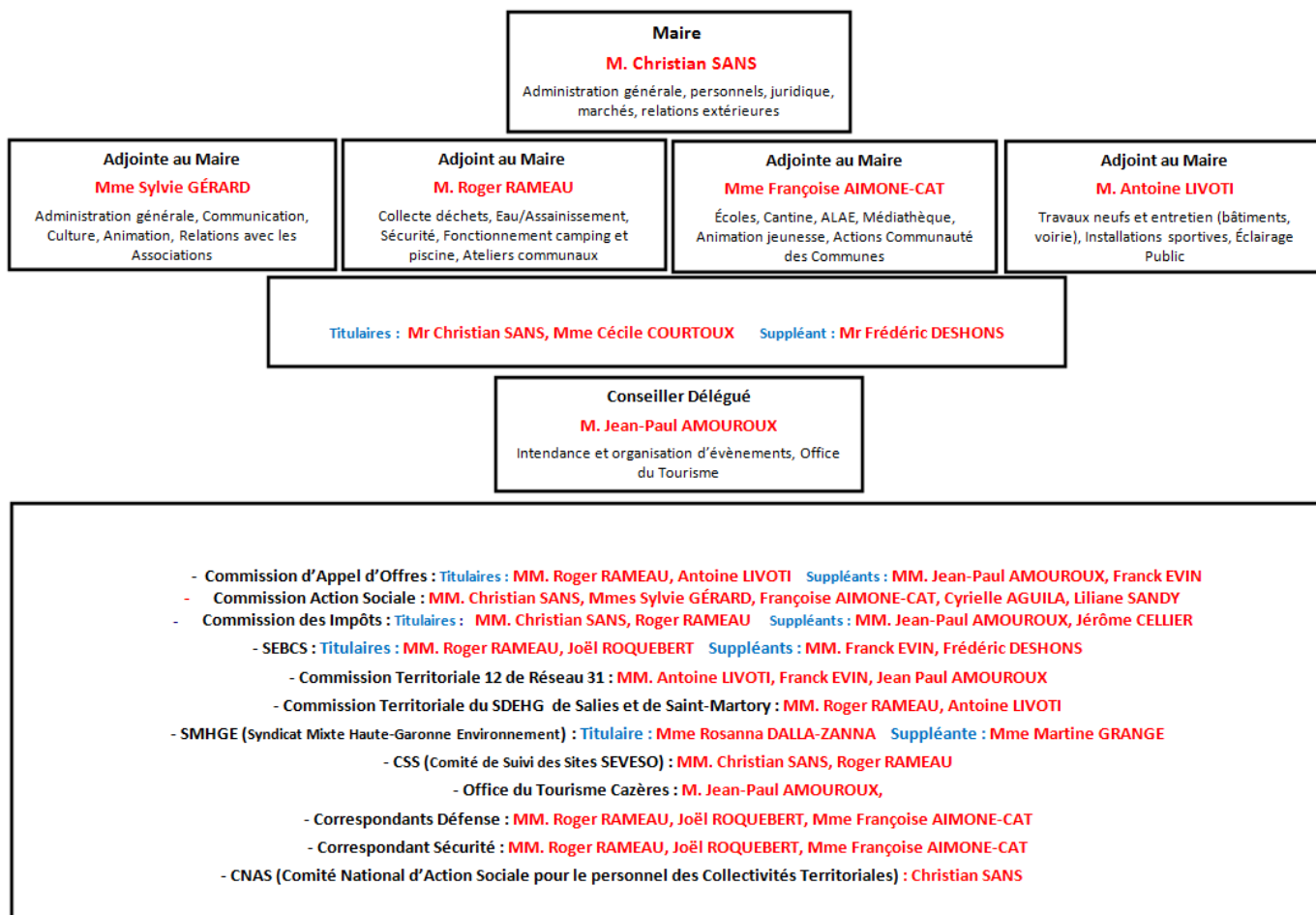


SANDY Liliane



AGUILA Cyrielle

**L'organigramme, incomplet à ce jour car la Communauté des Communes n'est pas installée...**



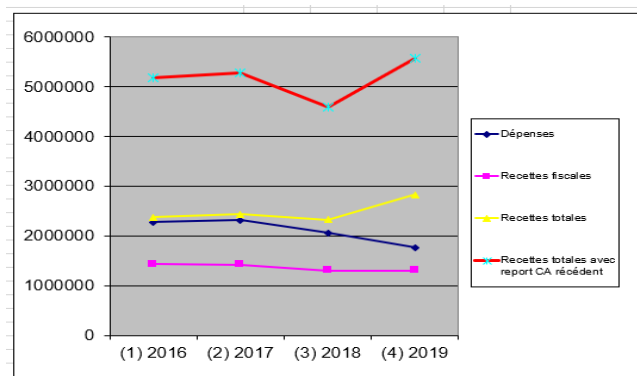
**A ce jour, le nouveau Conseil Municipal, s'est réuni à 4 reprises depuis sa mise en place le 28 mai...**

## Les finances

### Compte Administratif 2019

Le « comparatif » des dépenses et des recettes de fonctionnement sur :

Années	(1) 2016	(2) 2017	(3) 2018	(4) 2019
Dépenses réelles	2 275 729	2 312 702	2 057 686	1 760 029
Recettes fiscales réelles	1 426 922	1 418 309	1 301 502	1 305 837
Recettes totales réelles	2 376 300	2 430 327	2 322 700	2 821 665
Trésorerie totale réelle	5 176 941	5 282 390	4 596 215	5 570 090



**On observe depuis 2018 une augmentation des recettes et une diminution des dépenses de fonctionnement, c'est une saine gestion. Par contre les recettes fiscales stagnent.**

### Les décisions pour 2020

- **Maintenir** les taux d'imposition de 2019 à savoir : Taxe foncière (bâti) : 9,68 Taxe Foncière non bâti : 50,59
- **Maintenir** le montant des subventions attribuées aux différentes associations de la Commune en 2019

### Le budget prévisionnel 2020

- Le fonctionnement est équilibré en recettes et en dépenses à **5 375 555,17 euros**
- L'investissement est équilibré en recettes et en dépenses à **3 081 904,85 euros**, sachant que 2 110 641,17 euros sont dégagés du fonctionnement et reportés en investissement.

### Les chantiers, terminés et à venir :



Le lotissement de Pentens .....



Le carrefour de la RD 817.....



Les trottoirs dans 4 lotissements.....



La résidence FIFI....



Les pavillons ALTEAL....

- Les chantiers engagés au début de l'année, stoppés par le confinement, sont désormais terminés : Le lotissement « Pentens », avec ses 6 lots, à 500 mètres de l'école, en liaison « douce » est en cours d'acquisition... La signalisation horizontale dynamique assistée par intelligence artificielle « **FLOWEL** » pour la protection des piétons, sera installée à la fin du mois de juillet sur le carrefour réaménagé de la RD 817. La rénovation des trottoirs sur 4 sites, les plus endommagés, les autres suivront dans les prochains programmes. La résidence FIFI va accueillir les familles de locataires cet été.

- Par ailleurs la construction de pavillons Altéal devrait commencer à la fin de l'année. Ces pavillons permettront de répondre aux besoins de locations, mais aussi d'accéder à la propriété après plusieurs années de location. Cette résidence sera multigénérationnelle, de par les types de logements variés du T2 au T4....

### Autres travaux :

- Le remplacement du générateur à gaz pour la production d'eau chaude aux vestiaires du stade municipal. Un devis a été demandé à plusieurs entreprises. La proposition faite par l'entreprise HYDROSYSTEM d'un montant H.T de 25 950,60 €, a été retenue, les travaux sont terminés.
- **L'éclairage public :**
  - La rénovation complète au rond-point du carrefour de la RD 817 et de la Route d'Aurignac RD 635, où le lampadaire central sera remplacé par des lampadaires en périphérie. La dépense totale s'élève à la somme de 110 000 € et la part communale est estimée à 22 277 €.
  - La rénovation complète dans certaines rues :
    - route d'Aurignac - impasse de la Côte - chemin du Pradet - chemin du Pic du Midi – Estarac.

Le montant total des travaux s'élève à 48 125 €, avec une part communale évaluée à 9 746 €.

Le SDEHG réalise les travaux et en finance la plus grosse partie, la participation de la commune est faible. Ces rénovations auront comme conséquence une **économie de 70%** sur la consommation.

- **La Salle Djellali**, très agréable et très appréciée des Boussinois, a besoin d'une rénovation. L'acoustique y a toujours été très mauvaise.....L'architecte Bernard MONIER a étudié ce problème et recherché une solution. L'intérieur devra être complètement refait. Le devis estimatif d'études et de travaux s'élève à 94 984,00 € H.T.

Ci-contre, le projet 



- Des travaux de rénovation pour l'étanchéité du **Pont de la Garonne** qui relie Boussens à Roquefort/Garonne sont en cours, ils sont financés par le Département.
- A propos de la pose de la fibre, les travaux se poursuivent. A ce jour, nous ne savons pas précisément à quelle date ils seront terminés.

### Déchets verts

#### Toujours les mêmes rappels :

- A propos des heures où vous pouvez effectuer les travaux de tonte, de taille et autres « bruyants » :
  - Les jours ouvrables : 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30
  - Samedi : 9h à 12h et 15h à 19h
  - Dimanche et jour férié : 10h à 12h
- A propos de la collecte : elle est effectuée par la Comcom les semaines **PAIRES**
- A propos des haies : elles doivent être taillées régulièrement afin de respecter la hauteur et surtout pour éviter les débordements sur les trottoirs...
- A propos de la propreté de nos trottoirs : chacun est invité, comme le dit la loi « **à balayer devant sa porte et même à arracher les herbes !!!** ». Ce sera une bonne action, en cette période où les désherbants sont interdits, et où la météo favorise la pousse ....

*Bel été à toutes et à tous, prenez soin de vous...*

